



Meeting de Natation du CDTri94 REGLEMENT & ORGANISATION

Le Meeting Natation 2025 du « Comité Départemental de Triathlon du 94 » est organisé par L'AAS FRESNES Triathlon

Il aura lieu le dimanche 12 janvier 2025 de 13h à 18h à la Piscine de Fresnes, 2 avenue du Parc des Sports 94260 Fresnes.

Chaque équipe doit obligatoirement comporter une féminine. Le coût par équipe est de 15 euros.

(*Dans un premier temps, **le nombre d'équipes sera limité à 2 par club**, puis il pourra par la suite être réajusté en fonction du nombre d'inscriptions.)

Le Meeting est ouvert exclusivement aux licenciés FFTRI dans le Val-de-Marne, à partir de la catégorie Minimes.

Le clubs disposant d'une équipe féminine sont autorisés à présenter une 3^{ème} équipe.

Les clubs disposant d'une école de Triathlon sont autorisés à présenter une 4^{ème} équipe constituée de jeunes.

Les épreuves se nageront sur des lignes de 25 m, sur la base de 5 lignes d'eau.

1) Règlement intérieur de la Piscine

L'accueil des athlètes se fera à partir de 13h à l'entrée de la piscine, sur présentation de la licence. Les vestiaires sont collectifs. Des casiers seront également à votre disposition. Les nageurs pourront déposer leurs affaires sur les bancs au bord de la piscine. Le cas échéant, le club de Fresnes Triathlon ne peut être tenu responsable des vols intervenant pendant l'épreuve.

L'accès aux bassins se fait uniquement pieds nus, en claquettes ou chaussures adaptées.

Le port du bonnet de bain est obligatoire (bonnet club identique pour tous les membres d'une même équipe).

2) Déroulement des épreuves :

Le début des épreuves est prévu à 14h.

Les athlètes seront prévenus à l'avance de leur ordre de passage par affichage.

Un échauffement collectif est possible dans le grand bassin avant le début des épreuves. Ensuite, les échauffements et la récupération se feront dans le petit bassin.

Chaque nageur de chaque équipe participe à une épreuve par série

1^{ère} série

Epreuve 1 : 400m NL (1 nageur)

Epreuve 2 : 200m NL (à 3 nageurs)

Epreuve 3 : 50m brasse (1 nageur)

2^{ème} série

Epreuve 4 : 100m Dos (1 nageur)

Epreuve 5 : 4 x 50m 4N (relais 4 nageurs)

3^{ème} série

Epreuve 6 : 2 x [5 x 50m NL] (relais équipe de 5)

A NOTER : les lignes d'eau et ordres de passage de la 3^{ème} série « 2 x [5 x 50m NL] (équipe de 5 en relais) » seront définis par le classement intermédiaire calculé après les 2 premières séries, des plus lents au plus rapides.



Un classement intermédiaire sera donc fait après les deux premières épreuves pour définir l'ordre de départ des relais.

L'organisation de chaque relais et des ordres de passages des athlètes est laissée libre à chaque équipe.

3) Pénalités :

Sur la base des règlements de la Fédération de Natation.

- Plongeon :

- Longueur maxi de 15m sous l'eau
- 1 mouvement de jambe + 1 mouvement de bras + 1 mouvement complet autorisé (en Brasse)

- Virage :

- Contact des 2 mains en même temps pour la Brasse et le Papillon
- Retournement au dernier mouvement pour le Dos

Toutes ces prérogatives ne sont là que pour permettre un bon déroulement des épreuves, et ainsi permettre à tous les triathlètes du Comité du 94 de passer une très bonne après-midi de sport tous ensemble.

A l'issue de la compétition, il y a aura la cérémonie des prix avec remise du fameux Pingouin* à l'équipe gagnante (*Ce Pingouin est la mascotte du 1^{er} club organisateur : l'AAS Fresnes).

Les visiteurs qui souhaiteront assister au Meeting pourront le faire en accédant aux bords de la piscine par le chemin d'accès aux bassins et en ayant préalablement retiré leurs chaussures.

Attention, une fois que le premier départ aura été donné les portes seront fermées et l'accès aux bassins ne sera plus possible.